

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 87 (1960)
Heft: 12

Artikel: A nos fidèles lecteurs
Autor: Molles, R. / Pasche, Oscar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Amis de la Forêt

Cette société de forestiers et de bûcherons qui recrute ses 160 membres dans la région du Jorat et de la Broye, de Lausanne à Avenches, eut le 24 juillet sa rencontre annuelle dans les bois situés autour du Chalet-à-Gobet et de la borne des Trois Jorats, faisant limite entre les communes de Lausanne, Froideville et Montpreveyres. Elle fut fondée en juillet 1907 au Refuge de l'Etat sur la route des Paysans par douze gardes de triage dont un est encore de ce monde, c'est M. Elie Porchet à Moudon. Dès le début et pendant trente-trois ans, le président en fut M. Louis Décosterd à Palézieux, un brave homme et excellent patoisant, fidèle abonné au *Conteur romand*.

Pendant longtemps, on y parlait surtout patois, que le président pratiquait à merveille, donnant avec humour de savoureuses anecdotes. Il démissionna en 1944 et fut remplacé par notre ami Maurice Chappuis, garde de triage à Carrouge, vice-président de l'Association vaudoise des Amis du patois et qui est certainement le meilleur conteur patoisant du pays vaudois. Quant au secrétariat, il est confié au secrétaire romand O. Pasche, depuis 1933. En 1934 et 1935, ce dernier rédigea les procès-verbaux en patois, mais ne put continuer par la suite, trop de participants ne le comprenant pas.

Faites que de tous les cadeaux,
L'appareil PHOTO soit le plus beau !

Tout pour l'amateur

A. SCHNELL & FILS

PLACE ST-FRANÇOIS 4 - LAUSANNE

Photo - Projection - Ciné

A la rencontre du 24 juillet, Maurice Chappuis déclama, comme de coutume, des histoires gaies de Marc à Louis, qu'il dit par cœur. Ainsi, les Amis de la Forêt sont une des dernières sociétés vaudoises où le patois est encore à l'honneur.

A nos fidèles lecteurs

Le Conteur va entrer, depuis sa reparation en 1947, dans sa quatorzième année qui va du 15 août 1960 au 15 septembre 1961. Voici donc revenu le temps, pour chacun de nos fidèles abonnés, de faire honneur à notre bulletin de versement qu'ils trouveront encarté dans ce numéro d'août.

Jusqu'ici, le Conteur n'avait jamais augmenté son prix d'abonnement. Mais, cette fois-ci, il se voit dans l'obligation de demander un petit effort à ses lecteurs. Qu'ils se rassurent, cet effort financier n'est que de 50 ct., soit 7 fr. pour 12 numéros de 24 pages, au lieu de 6 fr. 50. Avouez que votre Conteur qui, nous le savons vous est cher, ne coûte pas les yeux de la tête... Et puis, n'est-il pas la seule revue folklorique née sur sol romand ? Il est bien entendu que les abonnements transmissibles récompensant nos concours de jeux de mots croisés et les abonnements déjà payés, en cours d'année, n'ont pas à tenir compte de notre bulletin de versement.

Et maintenant un mot : que chacun de nos lecteurs s'ingénie à nous gagner un abonné, un seul et le Conteur pourra se développer et aller de l'avant. Sans compter qu'un abonné de plus est un ami de plus gagné à notre mouvement de défense de nos patois et de nos traditions.

R. Molles et Oscar Pasche.